



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 92831516

Exemplaire conservé par le centre

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		06/10/2026		26023877	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillances majeures : 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG , AVD 6.1.2.a.2. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Mauvaise fixation ou manque d'étanchéité du système d'échappement 6.2.5.a.2. SIÈGE CONDUCTEUR : Structure du siège défectueuse 8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables 8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0488 P0271 P0268 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG 5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé AVG, ARD, AVD, ARG 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse G, AR, D 6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau AR 6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis C, AR 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, ARD, ARG, D 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées G, ARD, D 6.2.6.a.1. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires) AVD 7.1.2.b.1. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée AVG Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 15/07/2020 : 89896 km / 15/07/2021 : 119377 km / 20/07/2022 : 135240 km / 13/07/2023 : 162080 km / 11/07/2024 : 193409 km			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ					
05/12/2026					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contre-visite					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S084T149		(9) RAISON SOCIALE : SARL VERIFAUTO (3) COORDONNÉES : 300 A QUAI DES ENTREPRISES 84660 MAUBEC Tél : 0490768002			
(9) RAISON SOCIALE : SARL VERIFAUTO					
(3) COORDONNÉES : 300 A QUAI DES ENTREPRISES 84660 MAUBEC Tél : 0490768002					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 084D1028		SIGNATURE :			
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
ED-359-VQ (F)		15/12/2016		07/07/2016	
Marque		Désignation commerciale			
PEUGEOT		EXPERT			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF3XTAHZ8GZ022481		N1		CTTE	
Type / CNIT		Energie			
N10PGTCT008V999		GO			
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
193426					
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :			
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					
ED-359-VQ CT:05/12/2026 N° D'AGRÈMENT : S084T149 N° SÉRIE : VF3XTAHZ8GZ022481 N° D'IMPRIMÉ : T92831516 S084T149 26023877 XXXXXXXXXX					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIÈRE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-3.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		10 %		4 %	
Forces verticales :		1126 daN		957 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		400 daN	358 daN	326 daN	316 daN
Déséquilibre (<20%) :		11 %		4 %	
Forces de freinage (efficacité) :		400 daN	358 daN	326 daN	316 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :		67 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :		24 %			
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.51 m-1)		C1:1.82 m-1 C2:1.58 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-4.0 %		-4.0 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :		-0.6 %		-3.0 %	